

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikutgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

JMC Automatikutgetriebe Reiniger

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Johannes J. Matthies GmbH & Co. KG
Rue: Hammerbrookstr. 97
Lieu: D-20097 Hamburg
Téléphone: + 49 (0) 40 2 37 21-0
e-mail: info@matthies.de
Internet: www.matthies.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 49 (0) 40 2 37 21-0**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient Acétamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs., 1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol,
1,2-Propanediol, 3-amino-, N,N-dicoco alkyl derivs.. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 2 de 10

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée			50 - 100 %
	265-157-1	649-467-00-8	01-2119484627-25	
	Asp. Tox. 1; H304			
67124-09-8	1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol			0,1 - < 1 %
	266-582-5		01-2119953277-30	
	Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H317 H400 H410			
897393-64-5	1,2-Propanediol, 3-amino-, N,N-dicoco alkyl derivs.			0,1 - < 1 %
	482-000-4		01-0000020142-86	
	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H317 H412			
866259-61-2	Acetamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs.			0,1 - < 1 %
	471-920-1		01-0000019770-68	
	Skin Sens. 1; H317			
95-38-5	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazolin-1-yl)ethanol			< 0,1 %
	202-414-9		01-2119777867-13	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H373 H400 H410			
1218787-32-6	2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol			< 0,1 %
	620-540-6		01-2119510877-33	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Éloigner la victime de la zone dangereuse. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, Vertiges, État semi-conscient, État inconscient,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 3 de 10

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. @1501.B 151149 (Combinaison complète de protection)

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Observer le mode d'emploi. La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Information supplémentaire

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant0 Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À conserver au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikleitungen Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 4 de 10

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
95-38-5	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazolin-1-yl)ethanol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,46 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	14 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,06 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	2 mg/kg p.c./jour
1218787-32-6	2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,112 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,3 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,745 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,214 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,214 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental		Valeur
95-38-5	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazolin-1-yl)ethanol	
Eau douce		0 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,376 mg/kg
Sédiment marin		0,038 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,27 mg/l
Sol		0,075 mg/kg
1218787-32-6	2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol	
Eau douce		0,000214 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,00087 mg/l
Eau de mer		0,000021 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,692 mg/kg
Sédiment marin		0,169 mg/kg
Intoxication secondaire		2 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,5 mg/l
Sol		5 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 5 de 10

Mesures d'hygiène

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage. DIN EN 166

Protection des mains

Porter des gants appropriés. (DIN EN 374)

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau des gants: 0,45 mm

Temps de passage (durée d'utilisation maxi): 480 min

Respecter les limites de port indiquées par le fabricant. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire approprié: appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A

Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	jaune - marron
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	non applicable
------------	----------------

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
------------------	---------------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	500 °C
--	--------

Point d'éclair:	> 100 °C	ISO 3679
-----------------	----------	----------

Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible
------------------------	--------------------------

Inflammabilité

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Dangers d'explosion

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
----------------------------------	---------------

Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
----------------------------------	---------------

Température d'inflammation:	250 °C
-----------------------------	--------

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
---------	----------------

gaz:	non applicable
------	----------------

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

Propriétés comburantes

Non comburant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 6 de 10

Pression de vapeur: non déterminé
 Densité (à 20 °C): 0,842 g/cm³ DIN 51757
 Hydrosolubilité: La réalisation de l'étude n'est pas
 nécessaire car la substance est connue
 pour être insoluble dans l'eau.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Viscosité cinématique: 34 mm²/s DIN EN ISO 3104
(à 40 °C)

Durée d'écoulement: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Comburant, Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 7 de 10

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée			
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	Producteur
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	Producteur
95-38-5	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazolin-1-yl)ethanol			
	orale	DL50 ~ 1085 mg/kg	Rat	Producteur
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	Producteur
1218787-32-6	2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol			
	orale	DL50 1500 mg/kg	Rat	Producteur

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient Acetamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs., 1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol, 1,2-Propanediol, 3-amino-, N,N-dicoco alkyl derivs.. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
64742-54-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base - non spécifiée				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Producteur
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1000 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	Producteur
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1000 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Producteur
95-38-5	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazolin-1-yl)ethanol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,3 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	Producteur
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,163 mg/l	48 h	Desmodesmus subspicatus	Producteur
1218787-32-6	2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,6 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	Producteur
	Toxicité bactérielle aiguë	(167 mg/l)	3 h	Boue activée	Producteur

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 8 de 10

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
95-38-5	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazolin-1-yl)ethanol	8,4
1218787-32-6	2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol	3,6

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
95-38-5	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazolin-1-yl)ethanol	371	EPIWIN Méthode de calcul.	Producteur
1218787-32-6	2,2'-(C16-18 (evennumbered, C18 unsaturated) alkyl imino) diethanol	20,2	QSAR	Producteur

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

130208 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

130208 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent) Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatikgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 9 de 10

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV):

Aucune information disponible.

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Automatiktgetriebe Reiniger

Date d'impression: 08.12.2020

Code du produit: 5570151

Page 10 de 10

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging
 REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
 GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
 UN: United Nations
 CAS: Chemical Abstracts Service
 DNEL: Derived No Effect Level
 DMEL: Derived Minimal Effect Level
 PNEC: Predicted No Effect Concentration
 ATE: Acute toxicity estimate
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%
 LL50: Lethal loading, 50%
 EL50: Effect loading, 50%
 EC50: Effective Concentration 50%
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
 NOEC: No Observed Effect Concentration
 BCF: Bio-concentration factor
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 EmS: Emergency Schedules
 MFAG: Medical First Aid Guide
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 IBC: Intermediate Bulk Container
 VOC: Volatile Organic Compounds
 SVHC: Substance of Very High Concern
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient Acétamide, 2-hydroxy-, N,N-dicoco alkyl derivs., 1-(tert-dodecylthio)propan-2-ol, 1,2-Propanediol, 3-amino-, N,N-dicoco alkyl derivs.. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)